



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



23113121

ile,

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur

24 AOUT 2023

Greffier
Pour le Greffe

N° d'entreprise : **0421 312 867**

Nom

(en entier) : **MENATAM**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue Léon François 6-8 à 5170 Bois-de-Villers**

Objet de l'acte : Renouvellement de mandats, démission et nomination d'administrateurs

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES TENUE AU SIÈGE
DE LA SOCIÉTÉ LE 22 JUIN 2023

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Philippe Taminiaux.

Composition de l'assemblée

Le président constate que les convocations par mail ont été effectuées et dépose les exemplaires justificatifs.

Exposés du Président

La présente Assemblée a pour ordre du jour :

- 1.Examen du rapport de gestion du Conseil d'Administration
- 2.Approbation des comptes annuels
- 3.Affectation des résultats
- 4.Renouvellement du mandat de IMETAM SA, représentée par Mr Philippe Taminiaux pour une durée de 6 ans
- 5.Renouvellement du mandat de SOMATAM SRL, représentée par Mr Frédéric Taminiaux pour une durée de 6 ans
- 6.Renouvellement du mandat de Mme Françoise Burllet pour une durée de 2 ans
- 7.Démission et nomination d'un nouvel administrateur
- 8.Démission de Paul David

Constatation de la validité de l'Assemblée

Tous les faits exposés par le Président sont vérifiés et reconnus exacts par l'Assemblée. Celle-ci se reconnaît valablement constituée et apte à délibérer sur les points à son ordre du jour.

Délibérations

L'Assemblée aborde l'ordre du jour.

1.L'assemblée demande au Conseil de faire rapport sur sa gestion ; le rapport du Conseil est communiqué et discuté.

2.L'Assemblée aborde l'examen des comptes annuels au 31 décembre 2022 et, après discussions les approuve.

3.Le bénéfice de l'exercice, soit 3.934.761 € est affecté comme suit :

-Dividende : 1.200.000 €

-Résultat reporté : 2.734.761 €

Par un vote spécial, et à l'unanimité, l'Assemblée général donne décharge aux administrateurs et au commissaire pour leur mandat au cours de l'exercice écoulé.

4.Le mandat d'administrateur de la SA IMETAM, représentée par Mr Philippe Taminiaux, est renouvelée pour une durée de 6 ans, soit jusqu'à l'assemblée générale qui approuvera les comptes 2028.

5.Le mandat d'administrateur de la SRL SOMATAM, représentée par Mr Frédéric Taminiaux, est renouvelée pour une durée de 6 ans, soit jusqu'à l'assemblée générale qui approuvera les comptes 2028.

6.Le mandat d'administrateur de Mme Françoise Burllet est renouvelé pour une durée de 2 ans.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/09/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

7.L'Assemblée décide d'accepter la démission au 01/07/2023 de Mr Mathias Keudel en sa qualité d'administrateur et de nommer Mr Philippe Giovanni en qualité d'administrateur et ce jusqu'à l'Assemblée Générale qui approuve les comptes de 2028.

8.L'Assemblée décide d'accepter la démission au 01/07/2023 de Mr Paul David en sa qualité d'administrateur

L'Assemblée Générale donne procuration à l'ASBL UCM Guichet d'entreprises, numéro d'entreprise 0480.411.504 dont le siège social est situé à 5100 Namur (Wierde), Chaussée de Marche, 637, ainsi qu'à toute personne travaillant pour l'ASBL UCM Guichet d'entreprises afin d'accomplir les actes nécessaires à la publication dans les Annexes du Moniteur belge des décisions ci-annexées, en ce compris procéder à la signature des formulaires de publication.

Le Président donne lecture du présent procès-verbal et, lecture faite, les membres ont signé.

LISTE DES PRESENCES

DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES TENUE AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ LE 22 JUIN 2023

ACTIONNAIRE NOMBRE D'ACTIONS

Philippe TAMINIAUX
334

VERL SA Représentée par
Christopher STENZEL
Et Dr Oliver STREIT
1.533

Imetam SA
Représentée par
Frédéric TAMINIAUX
1.131

SOMATAM SRL
Représentée par
Frédéric TAMINIAUX
334

Aline JOSIS
Mandataire

Déposé en même temps : PV d'AG signé et procuration